Le vol de la mouette

Publié le 31.01.12 | Par Michel Delarue

Ce photomontage présente le vol de la mouette rieuse (Chroicocephalus ridibundus), dit vol battu ou vol ramé.



Auteur(s)/Autrice(s) : Michel Delarue – Licence : Pas de licence spécifique (droits par défaut)

Ce photomontage présente le vol de la mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*), dit vol battu ou vol ramé. Plus précisément, ces photos montrent le vol de régime ou vol de croisière, sachant qu'il existe deux autres formes de vol ramé, l'essor ou vol ascendant vertical (lorsque l'oiseau quitte le sol) et l'atterrissage. La ligne du haut présente l'abattée ou abattement, tandis que la ligne du bas présente la remontée. Ce cycle permet d'exercer une force sustentatrice et une force de traction horizontale permettant à l'oiseau respectivement de se maintenir en l'air et d'avancer. On a répertorié pour ces deux périodes six phases différentes.

CRÉDITS

AUTEUR(S)/AUTRICE(S)

Michel Delarue

Directeur du service BioMédia de l'UPMC.

LICENCE DU TEXTE DE L'ARTICLE

VOIR MENTIONS LÉGALES